

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Commune de Gurcy-le-Châtel

Numéro 21 - mai 2021

E
D
I
T
O
R
I
A
L

Avec la réforme des collectivités, l'avenir des communes est devenu incertain. Un récent sondage adressé aux maires leur demandait de se prononcer sur la légitimité de l'échelon communal. Question inimaginable quelques temps en arrière ! Les communes sont aujourd'hui prises en étau entre la baisse des dotations et le transfert de leurs compétences aux intercommunalités qui montent en puissance. La commune est pourtant le lieu de la proximité. Maire et équipe municipale sont des élus de terrain qui connaissent bien la commune et ses habitants. Si la commune ne peut vivre repliée sur elle-même, faisons en sorte que l'intercommunalité soit un outil au service des communes et non un instrument pour les faire disparaître. Quelle que soit l'évolution, **les communes qui tireront leur épingle du jeu seront celles qui auront su se doter d'équipements structurants, leur donnant une dimension particulière sur le territoire.** C'est ce qui explique les projets sur lesquels travaille actuellement l'équipe municipale.

Nadine Villiers

Une gestion saine et raisonnable a permis de dégager des excédents chaque année. Ainsi, le Conseil municipal a pu faire le choix de ne pas augmenter les impôts cette année encore. Au vu des excédents dégagés, il a été décidé la réalisation d'équipements profitant aux Gurcyssois et renforçant l'attractivité de notre commune sur le territoire Bassée Montois.

Deux projets en cours

Le rez-de-chaussée du bâtiment Pascal va être réhabilité pour en faire une Maison d'initiation à l'Environnement. Une demande de subvention a été transmise au Département pour aménager le bois longeant le stade afin d'en faire un espace de détente ouvert sur le stade et la salle polyvalente.

Deux autres projets ont fait l'objet de demandes de subventions :

- L'installation d'une entreprise de restauration collective et de portage de repas sur le territoire Bassée Montois. Le prestataire pressenti travaillerait prioritairement avec les producteurs locaux.
 - La construction d'un nouveau restaurant scolaire.
- La concrétisation de ces projet sera conditionnée aux aides que nous aurons obtenues.

Une gestion saine et raisonnable permet d'envisager des investissements au service des Gurcyssois sans augmenter les impôts.

Saisir les opportunités est un exercice subtil pour financer les différents projets. Ainsi, la réhabilitation du bâtiment Pascal est rendue possible aujourd'hui grâce aux Ateliers des Territoires de 2017, au Contrat de Ruralité de 2019 et, enfin, au Plan de Relance de 2020.

Les dossiers déposés aujourd'hui pour la cuisine centrale et le restaurant scolaire s'inscrivent dans le

Contrat de Relance et de Transition Energétique.

L'ordre dans lequel sont initiés ces projets est guidé par ces opportunités. Ces projets bien subventionnés vont valoriser notre patrimoine et améliorer la qualité de vie des Gurcyssois tout en préservant l'équilibre budgétaire de la commune.

L'entretien de notre patrimoine local ne sera pas impacté par ces nouveaux projets.

Pour les travaux à venir, la priorité sera donnée à la réfection de la couverture de nos deux églises et de l'ancienne mairie de Chalautre la Reposte.

Nous poursuivrons également l'entretien de nos voiries communales.

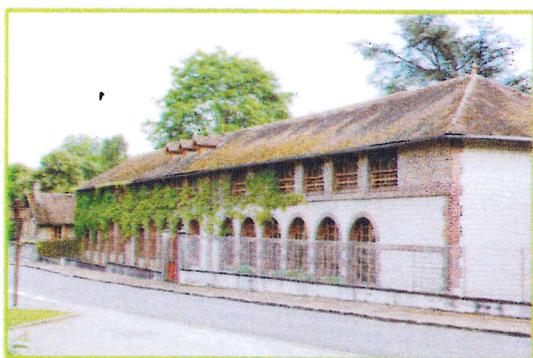
Les installations sportives situées près de la salle polyvalente seront prochainement rénovées.

Réhabilitation du bâtiment "Pascal"

Ce projet a vu le jour en 2017 avec les Ateliers du Territoire à l'issue desquels la Communauté de communes a fait le choix de donner à voir les richesses naturelles du Bassée Montois. C'était l'occasion pour nous de **positionner notre commune comme pilote pour la préservation de l'Environnement dans ce projet à vocation éco-touristique.**

Nous pouvions ainsi contribuer à développer l'offre en "tourisme vert" sur l'ensemble du territoire et en tirer des bénéfices pour notre commune : valoriser notre patrimoine bâti, rendre la commune plus attractive et tisser du lien entre les habitants.

Le financement



Les premières études de faisabilité ont été payées intégralement par les Ateliers du Territoire.

Dans un second temps, nous avons demandé une subvention pour la réhabilitation dans le cadre d'un Contrat de Ruralité au titre de la revitalisation des centres-bourgs. L'Etat nous a attribué une enveloppe de 242 000 €.

Enfin, nous avons demandé une subvention dans le cadre du Plan de Relance, au titre de la rénovation énergétique. La Région nous a attribué une enveloppe de 320 000 €.

Ces subventions couvrent le coût des travaux pour 80%. Cela signifie que nous allons augmenter la valeur du bâtiment de plus de 700 000 € pour un coût pour la commune de 140 500 €.

Une maison d'initiation à l'environnement

Le bâtiment sera aménagé de manière à disposer d'espaces polyvalents. Ainsi, cette maison d'initiation à l'environnement pourra organiser des activités mais aussi proposer de l'hébergement.

Des conférences, projections, expositions sur des thèmes tels que la biodiversité, l'énergie, l'alimentation ou encore le jardinage seront programmées.

Des ateliers proposés au grand public et aux jeunes du club nature permettront de construire des aménagements en faveur de la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes, abris pour chiroptères ...).

Un hébergement de type bivouac sera mis à disposition pour des séjours en classe verte ou pour des randonneurs itinérants.

Les travaux

La consultation des entreprises a déjà été réalisée.

Les travaux de réhabilitation seront effectués avec des matériaux respectueux de l'environnement (isolation chanvre, chaudière à pellets ...).

Ils pourraient commencer avant la fin de l'année.



Projets à venir

Cuisine centrale

Nous étudions actuellement avec un prestataire la possibilité d'installer dans notre commune une entreprise de restauration scolaire et de portage de repas sur l'ensemble du Bassée Montois. Les repas seraient confectionnés prioritairement avec des produits locaux.

Ce projet présente de nombreux avantages tels que des repas de qualité, un soutien aux agriculteurs et producteurs locaux et la limitation des impacts sur l'environnement avec le choix de circuits courts.

Restaurant scolaire

Le bâtiment dans lequel déjeunent actuellement les enfants demanderait d'importants travaux de rénovation. C'est pourquoi le Conseil municipal a opté pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire plutôt qu'engager des fonds dans ce bâtiment ancien. **La cantine étant un atout pour la préservation d'une école dans notre village**, nous avons fait une demande de subvention dans le cadre du Plan de Relance pour construire un restaurant scolaire plus fonctionnel.

Travaux

Le stade

En attendant l'aménagement du bois qui devrait commencer en septembre (si nous obtenons les subventions espérées), nous allons rafraîchir et rénover les installations sportives sur le stade. Une entreprise va réaliser la réfection complète du terrain de pétanque. Ainsi, chacun bénéficiera d'un bel espace pour se distraire pendant la saison estivale. Comme annoncé, nous avons pris en compte les suggestions des habitants pour cette réfection.

Rue Salmain

Des travaux ont été effectués rue Salmain. Le ruissellement des eaux pluviales engendrait une dégradation de la chaussée dont le revêtement n'avait pas été finalisé jusqu'aux dernières maisons.

Un grand caniveau disposé au-dessus du virage récupère désormais les eaux venant de la Fontaine des Pleux et un second, un peu plus bas, celles arrivant de la rue des Eloys pour les conduire en souterrain jusqu'au ru.

Un revêtement neuf de la chaussée a été réalisé sur l'ensemble de la rue.



Communauté de Communes

Plan Climat

Après le diagnostic réalisé par un bureau d'études et la stratégie définie par les élus, le Plan Climat est entré dans la phase de construction de son programme d'actions.

Tous les habitants ont été invités à participer à ces ateliers dont les dates et les thématiques figuraient sur le site de la commune et dans les panneaux d'affichage.

Vie communale

CCAS

L'avancée de la vaccination et l'arrivée des beaux jours laissent entrevoir un assouplissement des contraintes liées à la pandémie.

Dès que possible, les membres du CCAS proposeront des activités permettant aux personnes âgées de se rencontrer.

Etat civil

Naissances :

Nathan BRUCH le 30 décembre 2020

Olivia SICAMOIS le 14 janvier 2021

Axel ANTRY COUDERC le 19 avril 2021

Alya BODIAN BARTHELEMY le 10 mai 2021

Plan des chemins communaux

Vous trouverez dans ce bulletin un plan répertoriant l'ensemble des chemins communaux que chacun peut emprunter à sa guise. Nous vous souhaitons de belles balades.

Elections

Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin à la salle polyvalente, de 8h00 à 18h00.

Le port du masque sera obligatoire et nous demandons à chaque électeur de se munir s'un stylo.

Chenilles

Nous allons entrer dans la période où la chenille processionnaire du chêne est la plus urticante.

Il convient donc d'être vigilant lors de vos prochaines sorties dans la nature.

Prolifération du rat surmulot

Quelques habitants nous ont signalé une prolifération de rats autour de leurs domiciles.

Attention aux raticides ! DANGER !!!

Dans ce genre de situation, il est tentant d'avoir recours à des produits raticides. Attention ! leur utilisation peut avoir des conséquences catastrophiques fatales pour les animaux domestiques qui pourront ingérer ces produits très appétents ou attraper facilement un rongeur affaibli contaminé par le raticide. Il en résultera des hémorragies internes difficiles à repérer et entraînant une mort certaine et douloureuse.

Des solutions alternatives

Il existe des solutions alternatives pour se débarrasser de ces intrus.

En préventif, il est important de ne pas laisser de nourriture dans les jardins et de nettoyer régulièrement les espaces recevant des animaux de basse-cour. Certaines plantes odorantes sont répulsives pour les rongeurs. C'est le cas de la menthe dont quelques pieds dans votre jardin les feront fuir.

Pour la capture, l'utilisation de nasses permet de sélectionner les animaux indésirables. L'animal n'est pas blessé et on peut l'éliminer ou le relâcher dans une zone éloignée des habitations.

Préserver un équilibre naturel

On observe depuis un ou deux ans une forte recrudescence du piégeage des renards sur le territoire de notre commune. D'une part ce piégeage comporte des dangers pour nos compagnons domestiques. Mais également, il s'avère contreproductif en ce qu'il favorise la prolifération d'autres espèces indésirables. En effet, un renard peut consommer jusqu'à 10 000 rongeurs par an, rendant un fier service aux agriculteurs. Il est aussi le seul prédateur du ragondin.

Ne serait-il pas plus judicieux de retrouver un équilibre naturel en cessant de détruire le renard qui, par ailleurs, nettoie les charognes et régule la faune en éliminant les individus malades ?